



Forum: Trucs en vrac

Topic: Linky : une victoire juridique ?

Subject: Re: Linky : une victoire juridique ?

Publié par: Tof81

Contribution le : 18/10/2019 17:33:14

Citation :

Surement Enedis qui t'a posé ce compteur de la mort...

<https://reporterre.net/Linky-un-ancien...ndait-de-mentir-au-client>

Bizarre le technicien m'a dit qu'il lui arrivait fréquemment de ne pas poser le compteur à cause d'installation pas aux normes (fil encore en tissu, fusible en porcelaine, câblage délirant, ...). Il fait des photos et sa société contacte EDF (Enedis) pour que d'abord les gens soit mis aux normes et là par contre c'est payant ... Il faut savoir qu'EDF n'est pas responsable après ses fusibles et compteur mis en tête d'arrivée.

D'autre part le tech ne m'a pas paru speedé, il a pris le temps à la fin de boire un café et discuter 5mn.

Il semble qu'il y ait en fonction des régions, différentes sociétés qui posent ces compteurs. Peut-être que certaines ne sont pas très sociales comme ça arrive dans d'autres secteurs d'activité ... Mais là c'est un autre débat !

Merci pour 'bonne chance'

Ah oui j'ai la chance de ne pas être électro-sensible, heureusement car travaillant sur du matériel électronique et proche de salles serveurs avec onduleurs, point d'accès réseau, ...